



SERVICES PERISCOLAIRES

FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

-À RETOURNER AVANT LE 3 JUILLET 2026-

ENFANT

Identité

Nom :	CLASSE EN 2026-2027 
Prénom :	
Sexe :	
Naissance :	
Lieu de naissance :	

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Assureur :
Numéro :

RESPONSABLE LEGAL

RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Situation familiale :	Situation familiale :
Date & lieu de naissance :	Date & lieu de naissance :
Type :	Type :
Adresse :	Adresse :
Email :	Email :
Tél. :	Tél. :
Portable :	Portable :
Tél. Pro. :	Tél. Pro. :

*si parents divorcés ou séparés, fournir la copie du jugement indiquant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale

*possibilité de facturation partagée - page 5 tableau « garde alternée »

PERSONNES A CONTACTER

CONTACT 1	CONTACT 2		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :		
Tél. :	Tél. :		
Portable :	Portable :		
Appel en cas d'urgence :	OUI / NON	Appel en cas d'urgence :	OUI / NON
Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON	Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON

CONTACT 3	CONTACT 4		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :		
Tél. :	Tél. :		
Portable :	Portable :		
Appel en cas d'urgence :	OUI / NON	Appel en cas d'urgence :	OUI / NON
Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON	Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON

CONTACT 5	CONTACT 6		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :		
Tél. :	Tél. :		
Portable :	Portable :		
Appel en cas d'urgence :	OUI / NON	Appel en cas d'urgence :	OUI / NON
Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON	Autorisé à récupérer l'enfant :	OUI / NON

► IDENTIFIANT PORTAIL :

Votre facture mensuelle est consultable sur votre Portail Famille, vous serez avertis de sa disponibilité par mail.

Souhaitez-vous tout de même recevoir une version papier de votre facture dans le cartable de votre enfant ?



OUI

NON



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autorisations

Partir seul : Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul, ou accompagné d'un mineur, la structure, une autorisation parentale dûment datée et signée est obligatoire (A joindre avec cette fiche).	
Prise de photo : Nous donnons notre consentement, sans limitation de durée à la diffusion de l'image de notre enfant, à titre gratuit, dans le cadre de reportages, d'articles portant sur les animations réalisées dans les différentes structures.	
Sport : Nous autorisons notre enfant à participer aux activités sportives mises en place au sein de la structure.	
Hospitalisation : Nous autorisons le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.	

Appareillage

Lunettes : Votre enfant a-t-il besoin de porter des lunettes ?	
Appareil dentaire : Votre enfant a-t-il besoin de porter un appareil dentaire ?	
Appareil auditif : Votre enfant a-t-il besoin de porter un appareil auditif ?	

Handicap

Votre enfant a-t-il une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ?	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Données complémentaires

Projet d'accueil individualisé : (à fournir obligatoirement)	OUI / NON
Périscolaire Occasionnel : (facturation à la journée)	OUI / NON

INFORMATIONS COMPTABLES

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Nom de l'allocataire :	N° d'allocataire :
La mairie de Verniolle et la C.A.F de l'Ariège ont signé une convention de service pour la consultation de certaines données enregistrées dans la base allocataire (montant du quotient familial national) par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé « Mon espace partenaire ».	

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Nom de l'allocataire :	N° d'allocataire :
La mairie de Verniolle et la MSA de l'Ariège ont signé une convention de service pour la consultation de certaines données enregistrées dans la base allocataire (montant du quotient familial national) par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé « Mon espace privé ».	

Autorisez-vous la mairie de Verniolle à consulter votre quotient familial ?	OUI / NON
⚠ Si « NON » ou que vous n'avez pas de numéro d'allocataire CAF : <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir le dernier avis d'imposition des personnes qui composent votre foyer. 	

MODE DE REGLEMENT

MODE DE REGLEMENT	
Etes-vous intéressés par le prélèvement automatique ?	OUI / NON PRELEVEMENT EN COURS <input type="checkbox"/>
<p>⚠ Si « OUI » fournir un relevé d'identité bancaire.</p> <p>Un contrat entre la commune et le débiteur sera conclu.</p>	
<input type="checkbox"/> Participation de l'employeur aux frais de garderie > fournir un justificatif indiquant les modalités.	

INFORMATIONS MÉDICALES

INFORMATIONS MEDICALES		
Médecin	Téléphone	Spécialité
ALLERGIES		PRATIQUES ALIMENTAIRES
		<input type="checkbox"/> REPAS STANDARD
		<input type="checkbox"/> REPAS SANS PORC
		<input type="checkbox"/> REPAS SANS VIANDE

Vaccin	Fait le	Date rappel
Covid		
Diphhtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTCP)		
Diphhtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Haemophilus (DTCPh)		
Diphhtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Haemophilus, Hépatite B		
Diphhtérie, Tétanos, Poliomyélite (DTP)		
Grippe		
Haemophilus influenzae b		
Hépatite A		
Hépatite B		
Méningocoque B		
Méningocoque C		
Papillomavirus humains		
Pneumocoque		
Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)		
Tuberculose (BCG)		
Varicelle		
Autre		

Fournir la copie des pages des vaccins du carnet de santé



GARDE ALTERNEE

CHOIX 1 - Facturation de la totalité des services périscolaires à un parent désigné.

ACCORD DES DEUX PARTIES POUR FACTURATION À :

CHOIX 2 - Facturation partagée selon une clef de répartition et le QF de chaque parent.

SERONT ALORS FACTURÉS :

- Le nombre de repas pris par l'enfant selon la période de garde du parent
- La moitié du forfait mensuel ALAE
- Le nombre d'accueil du mercredi selon la période de garde du parent.

Pour cela, vous devez indiquer les **MODALITES DE PRESENCE DE L'ENFANT**
à compter du mois de septembre 2026

(ex. semaine paire chez la mère / semaine impaire chez le père)

DOCUMENTS A FOURNIR

Merci de fournir la photocopie des documents suivants :

- **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**
- **COPIE DU CARNET DE SANTE - PAGES DES VACCINS**



ATTESTATION ET SIGNATURES

Nous soussignés :
Responsables légaux de l'enfant :

- certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure,
- nous engageons à communiquer dans les meilleurs délais toute modification concernant cette fiche,
- certifions que notre enfant est couvert par une assurance responsabilité civile et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels,
- autorisons le responsable de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé sur sa demande,
- attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale et certifions sur l'honneur les renseignements portés par ce formulaire.

RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Fait à	Fait à
Le	Le

REGLEMENTS DES SERVICES PERISCOLAIRES

J'ai un délai de 15 jours pour payer ma facture à partir de sa date d'émission :

- PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (préalablement activé)
- EN LIGNE : sur le portail famille
 - par CARTE BLEUE
 - avec mon numéro de compte bancaire
- Par eCESU en ligne par virement
- A LA MAIRIE - Régie des services périscolaires

Horaires et jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h, le mercredi : 14h à 17h.

 - En espèces
 - En chèque
 - En chèque CESU version papier



LES RESERVATIONS

Les réservations aux activités sont obligatoires : restauration scolaire, accueil du matin, midi ou soir, accueils de loisirs du mercredi.

- Nous vous invitons à créer votre espace famille en ligne car celui-ci vous permettra de réaliser toutes les réservations de façon dématérialisée.
- Sinon, les fiches de réservation mensuelles sont à imprimer, à remplir manuellement et à déposer à l'ALAE ou en mairie (pendant les vacances scolaires). Vous les trouverez sur le site internet verniolle.fr à l'onglet : mes démarches > enfance-jeunesse-éducation > services périscolaires.

CREATION DE VOTRE ESPACE EN LIGNE

Aller sur : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieVerniolle09340/accueil>

1. Cliquez sur « Créez un compte » et remplissez les informations demandées + **L'IDENTIFIANT PORTAIL** (que vous trouverez en page 1).
Il vous a été transmis après enregistrement du dossier d'inscription de votre enfant.
Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service enfance-jeunesse.
2. Vous recevrez un mail de confirmation contenant un lien d'activation (souligné en bleu). Cliquez dessus et accédez à votre espace grâce à votre identifiant et mot de passe. *Pensez à les enregistrer !*
3. Vous avez maintenant accès à votre **espace famille** sur lequel vous pourrez consulter les informations de votre foyer, **vous pouvez réaliser les réservations aux activités périscolaires sur le planning** depuis l'onglet : ACTIVITES, vous pouvez aussi consulter, télécharger et payer vos factures.

PLANNING DES RESERVATIONS

SEMAINE S-2

Réservation

JUSQU'AU VENDREDI
VERSION PAPIER

JUSQU'AU DIMANCHE
PORTAIL FAMILLE

SEMAINE S-1

SEMAINE S

Présence
de votre
enfant

EXEMPLE
Votre enfant mangera
à la cantine la
semaine de la rentrée
(1 au 4.09.26)
**RESERVATION
OBLIGATOIRE
AVANT LE :**
-Vendredi 21.08.26
version papier
-Dimanche 23.08.26
en ligne depuis le
portail famille

Pour toute question ou besoin d'accompagnement lors de vos démarches, le service enfance-jeunesse de la mairie se tient à votre disposition par mail : enfance.jeunesse@verniolle.fr ou par téléphone au 05.61.68.48.69

À CONSERVER

INFORMATIONS PRATIQUES

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026 à 9 heures.

HORAIRES DE CLASSE

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

LES SERVICES PERISCOLAIRES

Pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions, des services périscolaires sont mis en place par la mairie. Ces services sont proposés et destinés aux familles, en lien à l'école, pour encadrer les enfants dont les parents ne sont pas disponibles, avant et après l'école ainsi que pendant la pause méridienne.

HORAIRES DES SERVICES PERISCOLAIRES

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

ACCUEIL DU MATIN
De 07h30 à 8h45

LE TEMPS DU MIDI
De 12h00 à 14h00

ACCUEIL DU SOIR
De 17h00 à 18h30

MERCREDI

Possibilité de réserver la demi-journée, ou la journée, avec ou sans repas.

LE MATIN
Accueil de 7h30 à 9h00

AVANT LE REPAS
Arrivée et départ
Entre 11h30 et 12h30

APRES LE REPAS
Arrivée et départ
Entre 13h30 et 14h00

FIN DE JOURNÉE
Départ entre 16h30 et 18h

Période de vacances scolaires ► Lesfrancasdupaysdefoix.com

CONTACTS UTILES

ALAE MATERNELLE

Danièle LACOSTE, directrice
05.61.69.53.60
alae.maternelle@verniolle.fr

ALAE ELEMENTAIRE

Magali LOZE, directrice
05.61.69.78.50
alae.elementaire@verniolle.fr

ECOLE MATERNELLE

Sylvie PERRON, directrice
05.61.69.53.43
0090578e@ac-toulouse.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

Marie CAMARENA, directrice
05.61.69.59.68
0090068a@ac-toulouse.fr

Mairie de Verniolle, Service Enfance-Jeunesse

Marine CAPELLA
05.61.68.48.69
enfance.jeunesse@verniolle.fr





SERVICES PÉRISCOLAIRES

Tarifs 2026

TRANCHES

1

2

3

4

HC

QUOTIENT FAMILIAL

0€ à
749 €750€ à
1199 €1200 € à
1599 €1600 €
et plusHORS
COMMUNECANTINE
Tarif
unitaire

4.08 €

4.59 €

5.13 €

5.61 €

6.41 €

Enseignant ou stagiaire participant à
l'encadrement des enfants pendant le service de
restauration

6.41 €

A L A E

Forfait
mensuel

31 €

34 €

37 €

40 €

54 €

3ème
enfant &
plus

24 €

27 €

30 €

33 €

42 €

Inscription occasionnelle à la journée par enfant

7 €

M E R C R E D I

Demi-
journée

7.50 €

8.50 €

10 €

11 €

15 €

Journée

14 €

16 €

19 €

21 €

25 €